

11 Janvier 2021

Courrier de la CFA

Chers clubs,

Chers amis du basket,

Depuis le WE dernier (9-10 janvier 2021) nous avons le plaisir d'avoir repris, entre-autre, la compétition U12.

Un premier pas dans la bonne direction.

Tout comme nos joueurs, nos arbitres en pleine phase de formation ont été également mis à l'arrêt.

Grace à cette reprise nous souhaitons relancer le processus de formation de nos arbitres.

A cette fin, nous (la CFA via le CP), souhaitons mettre nos arbitres en formation à disposition pour vos matchs U12.

Le principe étant que ceux-ci viennent prendre de l'expérience à vos matchs, encadrés par un arbitre chevronné.

Nous sommes bien évidemment conscient des difficultés liées à la crise que nous traversons.

C'est pourquoi nous vous proposons de prendre en charge les frais de l'arbitre formateur.

Le jeune arbitre sera quant à lui à votre charge pour un maximum de 18€ (9€ d'indemnité d'arbitrage et 9€ de frais de déplacement maximum).

L'arbitre chevronné sera sous le même régime (maximum 18 €) **MAIS** le club se verra remboursé par la trésorerie générale de l'AWBB.

Nous espérons que cette proposition sera accueillie favorablement et que cela marque le début d'une reprise fructueuse pour l'avenir.

Cordialement

Pour la CFA.